|  |
| --- |
| 800 Second Avenue, 5th FloorNEW YORK, NY 10017TEL : (646) 649-5061FAX : (646) 781-9974**Mission Permanente****De la République de CÔte d’Ivoire**Auprès des Nations Unies |

**RÉUNION EN FORMULE ARRIA SUR LE THÈME :**

**IMPACTS DU MAINTIEN DE LA PAIX SUR LA CONSOLIDATION ET LA PÉRENNISATION DE LA PAIX**

**(Peacekeeping impacts on peacebuilding and sustaining peace)**

**∞∞∞∞∞∞∞∞∞**

DÉCLARATION DE

SON EXCELLENCE LÉON KACOU ADOM

AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT

de la RÉPUBLIQUE DE CÔte d’Ivoire

auprÈs des Nations Unies

*New York, le 24 mai 2019*

**Monsieur le Président**, **Cher DJANI ;**

**Excellences Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais, à l’entame de mon propos, adresser les chaleureux remerciements de la Côte d’Ivoire aux Etats membres du Conseil de sécurité, à tous les Etats co-organisateurs, ainsi qu’à tous les Etats qui nous font l’honneur de prendre part à cette réunion en Formule Arria. Notre rencontre de ce jour, nous offre l’opportunité d’une réflexion commune sur les impacts des opérations de maintien de la paix sur la consolidation et la pérennisation de la paix.

Permettez-moi de remercier également, pour leur participation et leurs analyses pertinentes :

* Madame Bintou Keita, Sous-secrétaire générale pour l’Afrique ;
* Monsieur Alexander Zouev, Sous-secrétaire général à l’Etat de Droit et aux Institutions de Sécurité ; et
* Monsieur Oscar Fernandez-Taranco, Sous-secrétaire général à l’appui à la consolidation de la paix.

**Mesdames et Messieurs,**

La pertinence du thème qui nous réunit, s’apprécie à l’aune du contexte actuel du maintien de la paix, marqué notamment par l’initiative “*Action pour le Maintien de la Paix*” du Secrétaire général des Nations Unies, et la “*Déclaration d’Engagements partagés*”, visant à améliorer l’efficacité des Opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

La Côte d’Ivoire qui a été hôte d’une Mission de maintien de la paix de l’ONU, s’est fait le devoir de placer au cœur de son mandat au Conseil de sécurité, le soutien constant aux Missions de paix onusiennes, autour de deux axes principaux :

* Au niveau stratégique, mon pays s’engage à soutenir tous les cadres de discussions entre acteurs du maintien de la paix, pour des échanges d’expériences et de bonnes pratiques, ainsi que la formulation de solutions innovantes et efficaces aux défis auxquels les Opérations de maintien de la paix sont confrontées.
* Au niveau opérationnel, la Côte d’Ivoire entend retrouver sa place de pays contributeur de troupes, en déployant des contingents militaires comme ce sera le cas très prochainement au sein de la MINUSMA.

**Monsieur le Président**,

La Côte d’Ivoire est d’avis que les Opérations de maintien de la paix relèvent de la responsabilité collective de tous les acteurs du maintien de la paix, y compris le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les pays contributeurs de troupes et de police.

Cette responsabilité que je qualifierai d’horizontale, doit s’appuyer sur le consentement préalable de l’Etat hôte, ainsi qu’une relation verticale exemplaire avec l’ensemble du système des Nations Unies, qui créent les conditions indispensables à la mise en œuvre efficace du mandat des Opérations de maintien de la paix.

Le succès de l’Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire (ONUCI), est donc essentiellement dû à la convergence de ces facteurs qui, associés à une appropriation nationale et la volonté de sortir définitivement du cercle vicieux de l’instabilité, ont permis la mise en œuvre d’une stratégie nationale de restauration et de consolidation de la paix, des programmes DDR et RSS, ainsi que la planification conjointe du retrait ordonné de la mission onusienne.

Je voudrais, à ce stade de mon propos, insister sur le fait que la consolidation et la pérennisation de la paix doivent nécessairement reposer sur des efforts constants de reconstruction économique et sociale, qui traitent les causes structurelles sous-jacentes des conflits, à savoir la pauvreté, le chômage et la faiblesse des infrastructures sociales de base.

C’est tous le sens des programmes nationaux de développement lancés par le Président Alassane OUATTARA, qui ambitionne de renforcer davantage la politique sociale du Gouvernement, à travers un programme doté de 727,5 milliards de francs CFA (soit environ 1,24 milliard de dollars US) pour la période 2019-2020, avec l’éducation et la santé comme domaines prioritaires.

Je tiens à cet égard, à saluer la qualité de la coopération entre le Gouvernement ivoirien et l’Equipe de pays des Nations Unies, le soutien déterminant de la Commission de Consolidation de la paix et des agences spécialisées des Nations Unies, et des partenaires internationaux qui, au prix d’efforts conjugués, ont permis la mise en œuvre des différents programmes nationaux de développement économique et social.

**Monsieur le Président, Cher DJANI,**

**Excellences Mesdames et Messieurs,**

**Honorables participants,**

La Côte d’Ivoire veut pour le monde, ce qu’elle veut pour elle-même, à savoir, la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité.

C’est cette vision de partage qui sous-tend notre soutien résolu aux efforts du Secrétaire général, Monsieur Antonio Guterres, et notre volonté de prendre la part qui nous incombe dans les Opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Je souhaite ardemment, que cette réunion en formule Arria, nous permette de faire un pas de plus vers des solutions qui permettent le renforcement de l’action onusienne en matière de consolidation et de pérennisation de la paix.

**Je vous remercie**.